

**Pesticide Sulfoxaflor :
POLLINIS réclame une saisie de la Cour de Justice européenne
et une interdiction en Europe**

POLLINIS lance aujourd'hui, jeudi 8 octobre 2015, une grande campagne pour l'interdiction du pesticide Sulfoxaflor en Europe. L'association demande à ses sympathisants de signer une pétition exigeant que **le Parlement européen saisisse la Cour européenne de Justice pour violation du règlement n°1107/2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et la protection des abeilles et pollinisateurs.**

Le 27 juillet 2015, la Commission européenne a en effet autorisé le Sulfoxaflor, développé par la firme Dow AgroSciences, malgré le manque d'informations scientifiques sur son effet sur les abeilles, et les avertissements de l'EFSA (autorité sanitaire européenne) qui indique "qu'un haut risque pour les abeilles n'est pas à exclure pour les utilisations en champs..."

Or avant toute commercialisation d'un pesticide en Europe, les règlements européens astreignent les industries à fournir des preuves de son innocuité pour les abeilles. Dow AgroSciences n'a pas respecté cette obligation ; pourtant le Sulfoxaflor a été autorisé par la Commission.

Cette décision est d'autant plus irresponsable que le Sulfoxaflor a une action très proche de celle des insecticides systémiques de la famille des néonicotinoïdes dont l'utilisation a été restreinte par un moratoire européen toujours en cours.

Commercialisé depuis deux ans aux Etats-Unis, il vient d'être interdit par la Cour d'appel de San Francisco, saisie par des associations d'apiculteurs et de protection de l'environnement qui ont pu constater sa dangerosité pour les abeilles. La Cour a retenu l'irrégularité de son approbation et un manquement à la loi rendant obligatoires les tests de toxicité sur les abeilles.

Pour rappel, POLLINIS a réuni plus d'1,2 millions de signataires pour sa campagne « StopNeonics » lancée en 2012 et visant à obtenir un moratoire total sur les pesticides néonicotinoïdes en Europe.

POLLINIS est une association loi 1901 qui milite pour sortir l'Europe du système agricole intensif actuel en luttant contre l'utilisation massive et systématique d'intrants chimiques et ses conséquences néfastes sur l'environnement et les pollinisateurs, et en faisant la promotion de solutions agricoles alternatives et durables, indispensables à la sécurité alimentaire des générations futures. Indépendante et refusant toute subvention, l'association rassemble aujourd'hui plus d'1 million de sympathisants à travers l'Europe et plus de 14 000 donateurs qui garantissent sa totale liberté d'action. Pour d'informations : www.pollinis.org

Contact :
Nicolas Laarman
Délégué général
nicolas.laarman@pollinis.org
+33 6 45 80 16 95